

ENQUETES ET REPORTAGES

magazine.union@sonapresse.com

Capal : le poisson est de retour

BOSSUS, bars, capitaines et d'autres espèces, fièrement exposés sur les étals, l'œil brillant. Les produits halieutiques sont à nouveau disponibles au Centre d'appui à la pêche artisanale de Libreville. Qu'est-ce qui a rendu cela possible ? Cette fois est-ce parti pour durer ?



Photo : Jocelyn Abila

Les produits halieutiques sont de retour au Capal.

Line R. ALOMO
Libreville/Gabon

AU Centre d'appui à la pêche artisanale de Libreville (Capal), Jeannine vient de prendre 10 kg de poissons bars longues bouches. Elle les fait nettoyer chez les écailleurs. Elle se remémore qu'il y a encore peu, le poisson avait déserté les lieux. Il était devenu rare, voire introuvable. Pour en avoir, il fallait connaître une épouse de pêcheur et on le négociait à 3 500/4 000 francs, le kg, voire plus. "Comme j'aime le poisson, je n'avais pas d'autre choix que de payer."

Sa voisine, en train de faire nettoyer son poisson, payé au même endroit, raconte, comment elle avait dû prendre un presque abonnement auprès d'une revendeuse pour s'assurer de la présence de ce plat à sa table.

Et pour comprendre à quel point le poisson était rare, il faut peut-être sortir du Capal et interroger d'autres consommateurs comme Brigitte Ndong, des Ateliers de Bri, entrepreneur dans la restauration pour qui le poisson est la matière première. C'est ce avec quoi elle fait du poisson fumé à froid.

"Mon business a beaucoup

souffert de la pénurie de poissons. D'autant qu'il n'était pas question pour moi d'augmenter mes prix. Figurez-vous que je prenais le kg de poisson à 5 000 francs au port môle sinon au bord de mer à l'ex-Maringa à 4 000, pour avoir du poisson de qualité bien frais. Malheureusement au bord de mer, il n'y avait que le rouge. Et donc difficile de varier."

Le poisson est de retour au Capal, aux prix homologués par l'État. La grande question est désormais : pour combien de temps

Et elle n'est pas la seule à se réjouir de ce retour. Mais pourquoi le poisson était-il devenu rare au Capal ?

Si certains pensent que le retour des pluies fait monter le poisson, Esther Ayo, présidente des commerçantes du Capal a sa petite idée sur la question. Elle estime en effet que l'abus des contrôles était à l'origine de cette pénurie. "Au lendemain de la prise de pouvoir par les

militaires, le poisson comme par enchantement, est revenu sur nos étals."

Une source proche de la direction du Capal confirme : "La baisse des arnaques des brigades nautiques et autres gendarmeries. Le fait pour l'Agence nationale des parcs nationaux (ANPN) d'avoir déserté le terrain et donc de ne plus faire la chasse aux pêcheurs, le tout du fait de l'influence des militaires au pouvoir. Ce sont autant de facteurs qui ont

favorisé le retour du poisson." L'on se rappelle en effet qu'au temps de l'ancienne gestion, plus de 50 pirogues avaient été arraisonnées par l'Agence. Il y avait ainsi une cinquantaine de contentieux opposant cette administration (l'ANPN) aux pêcheurs. Nombre d'entre eux auraient été jetés en prison, leurs matériels confisqués... Alors les autres préféraient rester sans plus aller pêcher et tout le monde subissait, laisse-t-on entendre ici et là. Et ceux qui avaient choisi

de poursuivre les activités malgré les risques, ne débarquaient plus leur cargaison au Capal.

Les conséquences, chacun les connaît. Raréfaction du poisson, augmentation des prix et résignation de certains de ne plus en manger ou sinon de le payer au prix fixé par ceux qui avaient le privilège de l'avoir.

Mais le poisson est de retour au Capal, aux prix homologués par l'État. La grande question est désormais : pour combien de temps ?

Pour combien de temps ?

L.R.A.
Libreville/Gabon

LE poisson de retour au Capal coûte le prix homologué. Ainsi, le kilo varie entre 800 (sardines fraîches) et 3 000 francs. D'ailleurs une mercuriale bien en vue au-dessus des têtes permet de savoir de quoi il retourne. Et les commerçantes, jusqu'ici, s'y tiennent, que le poisson manque ou non.

Pour le moment justement, il ne manque pas. Il est même abondant, soutiennent ceux qui savent, dans tous les

débarcadères de Libreville à Port-Gentil en passant par Cocobeach. Mais pour combien de temps ?

C'est ici que les spéculations vont bon train. Car au-delà des contrôles abusifs pointés du doigt, d'autres facteurs sont souvent cause de pénurie du poisson.

D'aucuns estiment que ça peut durer s'il y a planification de la gestion des aires maritimes protégées entre le ministère de la Pêche et celui des Eaux et Forêts. Cette planification permettrait de mettre en place un calendrier des pêches qui

fermerait les pêcheries durant une période déterminée. "Et non une fermeture dure comme sous l'ancienne gestion qui avait aussi contribué à raréfier le poisson", pense un expert du domaine.

Au bout de ce temps de fermeture, on ferait le point et relancerait l'activité.

D'autres pensent qu'il faut assainir l'administration des pêches de tous ceux qui ne sont pas du domaine pour laisser les techniciens suggérer des solutions durables pour une pêche pérenne et du poisson dans l'assiette de l'utilisateur en tout temps.